

TRI DES DÉCHETS, UNE NÉCESSITÉ ÉCONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTALE

Sans tri, pas de recyclage ! Trier ses déchets est la première étape indispensable pour assurer leur transformation en nouveaux objets tout en économisant de l'énergie et des matières premières. Il permet également de maîtriser les coûts de collecte et de traitement des déchets ménagers. Prenons l'exemple des emballages en verre et des papiers.

• MAÎTRISE DES COÛTS DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS

 Déposés dans le sac d'ordures ménagères, une fois collectés, ils seront enfouis



Coût total : 60€/hab.

 En revanche, déposés dans les bornes, ils seront collectés et recyclés en nouveaux produits




Coût total : 1,6€/hab.

Soit une économie de 59,4€ par habitant en faveur du tri

• ÉCONOMIES D'ÉNERGIE ET DE MATIÈRES PREMIÈRES

Les 1 264 tonnes de verre et 814 tonnes de papiers triés sur le territoire syndical ont permis :

<p>La fabrication de nouveaux produits</p>  <p>L'équivalent de 2 808 889 nouvelles bouteilles et 1 767 237 cartons</p>	<p>Des économies de matières premières et d'énergie</p> <p>830 tonnes de sable 126 tonnes de calcaire 1 144 tonnes de bois 40 707 m³ d'eau</p> <p>La consommation en énergie de 989 habitants sur un an et la réduction des émissions de CO₂ équivalent à 3 684 000 km parcourus en voiture.</p>
--	--



**A COMPTER DU 8 JUILLET 2016 :
LA COLLECTE DES DÉCHETS
RECYCLABLES ÉVOLUE**